

N.168

MAI - JUIN  
2025



vu à Saint Jean



entreprises



sport

le magazine  
d'information de  
Saint Jean de la Ruelle

# les nouvelles

[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)

## Saint Jean de la Ruelle poursuit sa métamorphose



## sommaire

- 3 Vu à Saint Jean
- 7 Sport
- 8 Éducation
- 9 Santé
- 10 Environnement
- 11 Dossier
- 14 Infos pratiques
- 16 Vie municipale
- 18 Entreprises
- 19 À voir / À faire à St Jean

Directeur de la publication :  
Fabien RIVIÈRE DA SILVA

Rédaction et coordination :  
Audrey DARAGON - Camille LINGOIS -  
Jeanne DE ALMEIDA CERVEIRA -  
Marin GRIGNARD

Photos : Camille LINGOIS  
Jeanne DE ALMEIDA CERVEIRA  
Gérard CHANGEUX - Françoise FATIN -  
Audrey DARAGON - Adobe Stock - Freepik

Conception : atelier Laure SCIPION -  
Jean-Philippe GERMANAUD - Orléans

Réalisation : Pascal Corbin

Pôle communication ville de Saint Jean de  
la Ruelle

Impression : Prévost Offset : 02 38 54 44 89

Distribution : Regie de quartier RESPIRE  
02 38 70 50 09

Dépôt légal à parution : ISSN 1257/2500

Direction de la Communication  
Tél. : 02 38 79 33 13

Hôtel de Ville - 71 rue Charles-Beauhaire  
45140 Saint Jean de la Ruelle

Courriel : [communication@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:communication@ville-saintjeandelaruelle.fr)

[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)

Ce journal est imprimé sur papier  
issu de fibres recyclées (60%) et  
de forêts gérées durablement (40%).

## L'édito du Maire



Chères Stéoruellanes, chers Stéoruellans,

Il y a quelques semaines, nous inaugurons une nouvelle passerelle, le symbole d'une volonté forte, collective, de rapprocher des territoires. D'un côté, Alleville, un quartier qui évolue, se développe, attire de nouvelles familles et de nouveaux projets. De l'autre, Les Chaises, un quartier profondément transformé grâce au travail engagé depuis des années pour améliorer le cadre de vie de ses habitantes et habitants, leurs logements, les équipements. Au pied de la passerelle, l'école Jean Moulin a été entièrement rénovée pour accueillir dès septembre et dans de meilleures conditions, les enfants des deux quartiers.

Dans le centre-ville, ce sont deux autres chantiers majeurs qui se terminent : celui de la nouvelle structure dédiée à la petite enfance, rue René Cassin, qui accueillera une crèche collective passant de 23 à 34 places, mais également la crèche familiale et le relais petite enfance, et la requalification de la rue Charles Beauhaire, avec un réaménagement qui fait la part belle aux mobilités douces et à une circulation apaisée.

Transformer ainsi notre ville, c'est porter une attention toute particulière au mieux-vivre et accompagner l'ensemble de ses habitants pour que chacune et chacun d'entre vous puisse s'y épanouir et y trouver sa place.

C'est également dans cet esprit que nous préparons la requalification de la rue Croix Baudu qui est présentée dans le dossier central de ce numéro. Pensée pour et avec les riverains, elle vise à redonner toute sa place à la vie de quartier : sécurisation des cheminements, renforcement de la végétalisation, revalorisation des différents usages. Ce projet illustre notre volonté de construire une ville plus apaisée, plus accessible et plus agréable à vivre pour toutes et tous, en mettant l'écoute et la concertation au cœur de notre démarche.

Notre projet de ville est inclusif, humain et tourné vers l'avenir, car la municipalité que j'ai l'honneur de conduire, croit en ses habitantes et ses habitants et en la force du collectif.

Avec toute ma mobilisation,

Bien sincèrement,  
Votre Maire  
Fabien RIVIÈRE DA SILVA

# CARNAVAL :

## UNE 11<sup>E</sup> ÉDITION MAGIQUE ET SCINTILLANTE

Le samedi 26 avril, deux cortèges partis des Maisons pour tous Nord et Sud ont défilé dans les rues de Saint Jean de la Ruelle, pour se réunir sur le stade de l'IRJS, au cœur de la Ville. Retour en images sur cette journée magique et scintillante !



ville saint-jean



## CÉRÉMONIE DES DÉPORTÉS

Fabien RIVIÈRE DA SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle, a rendu hommage aux victimes de la déportation durant la Seconde Guerre mondiale lors de la cérémonie au mémorial, le dimanche 27 avril. En présence des élu.e.s du Conseil municipal, notamment d'Antoinette PARAYRE, Conseillère municipale déléguée en charge de la mémoire et du monde combattant et de la condition animale, de Madame GUITTON, représentante de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes, du Souvenir Français, de Monsieur FALLON, Président de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, de M. FAVREL, Président du Souvenir français et de Layana, jeune membre du Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités.

Le Maire a rappelé qu'il demeure essentiel de se souvenir de l'horreur de la guerre, 80 ans plus tard, du courage de celles et ceux qui ont résisté et de transmettre les tragiques leçons de la guerre pour que jamais l'histoire ne se répète.

SAINT-JEAN

## ÉCRANS AUTREMENT, POUR UN USAGE RAISONNÉ ET RAISONNABLE DES ÉCRANS

Du 5 au 17 mai, les Stéoruellan.e.s de tout âge ont pu s'interroger sur leur utilisation des écrans, grâce à une programmation d'actions variées et accessibles à tout.e.s. L'objectif ? Favoriser un usage raisonné et raisonnable des écrans, en sensibilisant aux effets d'une exposition excessive, tout en valorisant les usages positifs.



## LA FÊTE DU JEU : JOUER À L'INFINI !

La Fête du jeu était de retour le 17 mai à la Ludothèque ! Le thème de cette année ? Les écrans autrement. **Les tout-petits comme les plus grands étaient invités à détourner le regard des écrans** pour une partie d'échecs, de jeu d'arcade, de règle, de rôle, de scrabble, d'escape game, de puzzles ou encore de pêche aux canards ! **Jouer, tout simplement.**



## LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Parents et enfants ont joué du 17 au 21 mars grâce aux équipes de la petite enfance : la Maison de la petite enfance, les crèches du Bleuet et du Coquelicot, la crèche familiale, le relais petite enfance et le Lieu d'accueil parent-enfant se sont rassemblés pour jouer sur les thèmes des sens, de la musique ou encore du recyclage !



## LES CRIS D'UN ÉCRIT : PROJET SUR LA SANTÉ MENTALE

Les jeunes de la Maison pour tous Rol-Tanguy ont mené un projet sur la santé mentale intitulé *Les cris d'un écrit* du 14 au 18 avril. À partir du journal intime de Maëlle, une adolescente fictive confrontée au mal-être, aux questions d'addictions et de sexualité, ils ont mené une enquête sous forme de jeu de piste. Accompagnés de leurs animateurs, ils sont allés à la rencontre de différents professionnels de santé pour mieux comprendre ces thématiques auxquelles sont confrontés de nombreux adolescents et découvrir les solutions possibles.



## LES ENFANTS STÉORUELLANS SE BOUGENT !

Au son du sifflet de Nicolas, agent de la Ville, **plus de 1200 enfants « se sont bougés » lors de la Semaine sportive et inclusive !** Entre épreuves de volley, cécifoot, boccia ou encore escrime, les enfants des écoles élémentaires de la Ville se sont retrouvés sur le stade de l'IRJS et à L'Unisson du 19 au 23 mai.



## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Ce jeudi 8 mai, place Stéphane-Hessel, Fabien RIVIÈRE DA SILVA, les élu.e.s du Conseil municipal, le Député Emmanuel DUPLESSY, les associations d'anciens combattants et des membres du Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités, ont commémoré le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire des Alliés, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. La cérémonie, dirigée par M. DEGOURNAY, ancien combattant, était accompagnée par l'Harmonie Municipale.

## ASSURE TON ÉTÉ

Le samedi 24 mai, l'événement **Assure ton été** a rassemblé de nombreux. ses Stéourellan.e.s autour de l'insertion professionnelle. L'après-midi était consacré aux stands d'information et aux rencontres professionnelles, tandis qu'en soirée les talents artistiques des jeunes des Maisons pour tous ont brillé sur scène, avant de laisser place à l'humoriste PATSON, qui a fait travailler les zygomatiques du public !



## L'EUROPE À L'HONNEUR

Ville européenne, Saint Jean de la Ruelle et son Comité de jumelage ont participé au Joli mois de l'Europe, une initiative portée par la Région Centre-Val de Loire. Du 5 mai au 10 juin, de nombreuses animations ont ainsi permis de célébrer l'Europe sous toutes ses facettes : concert donné par les élèves des écoles élémentaires de la ville et une classe du collège Max Jacob, ateliers autour de l'environnement et du développement durable, initiations linguistiques, découvertes culinaires et bien d'autres animations ont été proposées. Une belle occasion pour Aurélia et Noémi, volontaires européennes, de partager la richesse de leurs cultures respectives.

Cette programmation s'est conclue par le vernissage de l'exposition **La Mémoire d'Oradour à travers les yeux de la jeunesse**, réalisée par les élu.e.s du Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités, à la suite de leur visite du Village martyr le 23 avril 2025.



## Sport



## Savoir rouler à vélo !

Le programme « Savoir Rouler à Vélo » est destiné aux enfants de 6 à 11 ans et vise à généraliser l'apprentissage du vélo pour qu'ils puissent disposer d'une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège. À Saint Jean de la Ruelle, c'est Nicolas, animateur sportif de la commune, qui forme les jeunes Stéourellan.e.s.

À l'issue de la formation, la Ville remet aux élèves de CM2 leur attestation SRAV ainsi qu'un couvre-sac réfléchissant pour leur permettre de se déplacer en toute sécurité.

Pour mettre en pratique leurs compétences, les jeunes diplômés enfilent leur "cape de visibilité" le temps d'une sortie vélo encadrée par Nicolas et accompagnés de leurs parents. Après quelques tours dans la cour pour s'assurer que les cortèges partent en toute sécurité, direction les rues et pistes cyclables de Saint Jean de la Ruelle !



### Le centre aquatique des Corbolottes passe en horaires d'été à partir du 5 juillet !

Durant l'été, profitez des bassins et de la pelouse de centre aquatique tous les jours de 12h à 13h30 et de 14h30 à 19h30. Les vagues sont présentes 7j/7 à 15h, 16h, 17h, 18h et 19h !

Retrouvez l'ensemble des horaires basse et haute saison ici



## Cet été, ça va bouger à Saint Jean de la Ruelle !

Depuis deux années déjà, la commune a lancé le dispositif *On se bouge*, des activités sportives diverses et variées pour toutes et tous, animées par des agent.e.s de la commune.

### Nouveautés 2025

- **On se bouge pendant les vacances**, destiné aux collégiens, revient du 7 au 25 juillet et du 25 au 29 août. Gratuit, sur inscription.
- Les soirées **On se bouge en famille** reviennent, mais cette fois-ci en extérieur, au complexe sportif Maurice-Millet ! Les jeudis 10, 17 et 24 juillet et 28 août, de 18h à 19h. Gratuit, sur inscription.
- Les soirées **On se bouge en vélo**, sur les pistes cyclables de la commune - Les mercredis 9, 16 et 23 juillet et 27 août. Venez avec votre propre matériel ! Différents parcours vous seront proposés. Gratuit, sur inscription. Destiné aux personnes de niveau intermédiaire.
- **On se bouge sur les pelouses...**
  - ... du centre aquatique Tous les mercredis et samedis, du 9 juillet au 30 août, de 15h30 à 18h30.
  - ... du city stade des Essarts Tous les mardis, du 8 juillet au 26 août, de 17h à 19h.
  - ... du parc de la République Tous les vendredis, du 11 juillet au 29 août. Entrée libre à toutes et tous !

Contact : ✉ [sports@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:sports@ville-saintjeandelaruelle.fr) ☎ 02 38 79 33 42  
Retrouvez toutes les informations sur [www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)

# ATSEM : un métier au plus près des besoins de vos enfants

L'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) accompagne chaque jour les enseignant.e.s dans les classes. Discret mais pourtant indispensable, ce métier de terrain participe activement au bon déroulement de la vie de l'école et contribue pleinement à la réussite et au bien-être de chaque enfant.

● **Je suis sous double tutelle**  
je dépends de la Mairie et de la direction de l'école.

● **Je suis à l'écoute**  
→ des enfants, des enseignants, des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), des parents, etc.

● **Je suis passionné.e**  
→ empathique, patient.e, altruist.e, bienveillant.e, discret.e, enthousiaste et dynamique.

● **Je m'occupe de tous les enfants de la classe**  
→ à la cantine, à la sieste, à l'infirmerie, pendant les sorties etc.  
→ en binôme avec l'enseignant.e. pour assurer un environnement rassurant pour les élèves.

● **Je participe pleinement à la vie de l'école**  
→ à l'éducation : aide, réconfort, hygiène, soins, habillage etc... pour contribuer à l'acquisition de l'autonomie.  
→ à l'aide pédagogique : aide matérielle, préparation, encadrement, accompagnement, surveillance et sorties diverses.  
→ à l'entretien du matériel et des locaux : propreté de la classe, du dortoir, des sanitaires et des équipements. Quand la classe s'arrête, mon travail continue (notamment pendant les périodes de congés pour un entretien de fond).



## Le saviez-vous ?

Les ATSEM s'associent aussi aux agents d'entretien et de restauration pour former une équipe dans chaque école et contribuer à créer un climat scolaire propice aux apprentissages et à l'éducation. Ils se mobilisent quotidiennement pour vous et vos enfants à travers diverses actions, discrètes mais essentielles !

L'aspect éducatif, porté par les équipes, se retrouve par exemple dans l'incitation à goûter les aliments ou à tester des animations diverses.

# Consommation du protoxyde d'azote chez les jeunes : attention danger



Le protoxyde d'azote, aussi connu sous le nom de « gaz hilarant », est un gaz incolore et inodore souvent utilisé comme anesthésiant ou comme propulseur pour la crème fouettée. Bon marché, il est vendu dans des cartouches, des bonbonnes ou des ballons.

Ce produit est consommé par des personnes recherchant l'effet rapide, fugace, euphorisant et les distorsions sensorielles qu'il peut procurer.

Les effets semblent comiques mais masquent des risques réels et immédiats : asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé, désorientation, vertiges ou chutes – parmi tant d'autres dangers.

La consommation répétée, à intervalles rapprochés et/ou à fortes doses, entraîne de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques.



## Un danger aussi pour notre planète

L'abandon des bonbonnes sur la voie publique ou dans la nature est nocif pour l'environnement et constitue une atteinte à la propreté de la ville\*.

L'élimination de ce type de déchet relève d'une filière spécifique. Le bon geste à avoir, si vous trouvez des bonbonnes de protoxyde d'azote, est de les apporter en déchetterie. Elles seront ensuite traitées dans une filière spécialisée.

\*(l'amende forfaitaire va de 135 à 200 euros selon les circonstances)

# Nouveau calendrier vaccinal

Le calendrier vaccinal 2025 a été publié au mois d'avril, vous pourrez le découper et le garder chez vous. Si les premiers vaccins dans la petite enfance sont obligatoires en France pour que les enfants puissent évoluer en collectivité (nounous, crèches, écoles), les rappels à l'âge adulte restent essentiels pour bien se protéger et protéger les autres.

Âge approprié	Vaccinations obligatoires pour les nourrissons										6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	65 ans et +	
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois							
BCG	■															
OTP et Coqueluche		■	■	■												
Hib		■	■	■												
Hépatite B		■	■	■												
Pneumocoque		■	■	■												
ROR																
Méningocoques ACWY																
Méningocoque B																
Rotavirus		■	■	■												
HPV																
Grippe																
Covid-19																
Zona																
VRS																



## Concertation sur le classement des arbres au PLUM ouverte jusqu'au 15 septembre 2025

Dans le cadre de sa politique de protection de la biodiversité et du patrimoine local, la ville envisage de classer certains arbres dans le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain en raison de leur intérêt patrimonial et paysager (lorsqu'un arbre est classé, sa protection est accrue). L'arbre joue un rôle précieux dans la création d'îlot de fraîcheur et il offre un refuge pour de nombreuses espèces : les oiseaux y trouvent de quoi nicher, se nourrir et se protéger. Ils permettent de lutter contre les effets du réchauffement climatique et de soutenir la biodiversité locale.

*Vous souhaitez participer à ce recensement ? Appelez-nous au : 02 38 79 58 16.*



## Participez à l'IBC en 2025

L'année dernière des écologues sont passés à Saint Jean de la Ruelle dans le cadre de l'inventaire de biodiversité communale (IBC). Plusieurs sites ont été prospectés, notamment les parcs urbains, les cimetières ainsi que la friche au nord de la commune.

L'IBC se poursuit en 2025, n'hésitez pas à y participer en partageant vos observations sur la base participative de données OBS45, accessible à toutes et tous ! Vous pouvez y noter les oiseaux de vos balcons, les écurieuls dans les parcs et jardins et partir à la recherche des plantes les plus rares de notre commune.

**Rendez-vous sur [obs45.fr](https://obs45.fr)**

## Tut tut : Laissez passer !



Vous aussi vous pouvez agir en faveur de la biodiversité en rendant vos clôtures ou portails plus perméables. Créer de petites ouvertures au ras du sol permet à la petite faune, comme les hérissons, de circuler librement entre les jardins, favorisant ainsi leurs déplacements et leur survie. En complément, planter une haie vive permet aussi d'offrir abri et nourriture.

## La tonte différenciée : adoptez le style ébouriffé !

Pour préserver la nature en ville, la commune adopte la tonte différenciée (zones périphériques, cimetières...). Certaines zones sont volontairement laissées en herbe haute plus longtemps pour favoriser la biodiversité, protéger les sols et laisser la flore locale s'épanouir. Cette méthode permet aussi d'adapter l'entretien aux besoins réels des espaces.

## Le dossier

# Saint Jean de la Ruelle poursuit sa métamorphose

## La passerelle : trait d'union pour les mobilités douces

Lundi 28 avril 2025, Fabien RIVIÈRE DA SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle, a inauguré la passerelle reliant les quartiers des Chaises et d'Alleville, en présence de Christophe CHAILLOU, Sénateur du Loiret, Arnaud JEAN, Conseiller régional de la Région Centre-Val de Loire, Christian DUMAS, Maire d'Ingré, Vice-Président d'Orléans Métropole et les membres du conseil municipal de Saint Jean de la Ruelle ainsi que des acteurs.trices de la vie locale et les citoyennes et citoyens.

Ce chantier d'ampleur, fort de symboles pour Saint Jean de la Ruelle, s'inscrit dans le projet de rénovation urbaine plus large du quartier des Chaises et la volonté de

la Ville de favoriser les mobilités douces des usagers (rue des Agates et rue des Émeraudes : mise en place d'une zone 30km/h, réalisation d'une piste cyclable ou encore pose d'éclairage public en LED).

À destination des cyclistes et des piétons, la passerelle se situe dans le prolongement de la liaison douce Est-Ouest, reliant différents points d'attractivité de la ville : le centre commercial en cours de rénovation, le groupe scolaire Jean Moulin (dont les travaux touchent à leur fin), la Maison pour tous Léopold Sédar-Senghor et la bibliothèque Le Chat-Perché, la Maison France Services et le nouveau quartier d'habitations d'Alleville.



# Au tour de la rue Croix Baudu

À son tour, la rue Croix Baudu fera bientôt peau neuve avec des travaux qui débuteront au mois de septembre 2025.



ZOOM SUR...

## Les trottoirs traversants

Un trottoir traversant est un confort pour les piétons. Il peut être défini comme un prolongement du trottoir qui interrompt la chaussée d'une rue au niveau d'une intersection. Par comparaison avec le passage piéton traditionnel, le trottoir traversant donne aux piétons une vraie continuité de cheminement. Le principe retenu pour le véhicule franchissant un trottoir traversant est celui de la perte totale de priorité, comme lorsqu'un véhicule sort d'un accès riverain.



## Adapter la cohabitation des différents modes de mobilité

Dans la même logique, **cette requalification de l'espace public favorisera les modes doux de circulations (piétons, vélos) et aura pour objectif d'apaiser la circulation.** La chaussée sera réduite à une largeur de 6m (réduire la largeur d'une voie produit un effet immédiat sur la réduction des vitesses) et une zone 30km/h sera implantée.

Si une zone apaisée redonne la place aux piétons et à la vie locale, le passage des véhicules de gros gabarit (bus, collecte des déchets, pompiers...) est bien évidemment pris en considération.

Les trottoirs seront repensés et aménagés pour être adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR) et les vélos auront toute leur place grâce à la création d'une piste cyclable bidirectionnelle. Par ailleurs, des trottoirs traversants seront réalisés pour assurer la continuité piétonne et cyclable (cf. illustration ci-contre).

## Une requalification qui passe aussi par un embellissement des espaces

Ce projet prévoit la déconnexion des eaux pluviales : les eaux de pluies, qui tombent sur la voirie, ne rejoindront plus le réseau d'assainissement (notamment afin de lutter contre la saturation de ce réseau). Il est possible d'infiltrer l'eau de pluie, de la stocker ou parfois les deux, grâce aux noues drainantes et filtrantes (espace vert longitudinal présentant une légère dépression pour stocker temporairement et/ou infiltrer les eaux pluviales), aux tranchées drainantes (ouvrage de stockage et d'infiltration peu profond, implanté sous le trottoir ou la piste cyclable) ou à une surface minérale poreuse (revêtement perméable, présent notamment au niveau d'un parking).

Une végétalisation est également prévue, avec **la plantation de 48 arbres**, ainsi que l'enfouissement des réseaux aériens avec mise en souterrain jusqu'aux branchements individuels par une intervention chez les riverains et leurs façades (Enedis, Orange, fibre SFR, reprise du réseau d'éclairage, reprise du réseau eau potable etc...).

**Une démarche sur-mesure pour l'Autorisation de Travaux :**  
Un bureau d'étude, mandaté par la Métropole, se rendra chez chaque riverain afin de remplir cette autorisation avec lui.

**Vous êtes riverain.e.s de la rue Croix Baudu et vous avez une question ?**

Votre contact autour de ce projet est :

**Laurent NINAT**  
Chargé d'opération – Bureau d'études  
Pôle Territorial Nord-Ouest  
DGA Cadre de vie et Proximité -  
Orléans Métropole  
77, rue Croix BAUDU  
45140 Saint Jean de la Ruelle  
Tel : 02 38 78 40 40/ 06 75 27 21 88  
laurent.ninat@orleans-metropole.fr



## Calendrier prévisionnel et impact sur la circulation

La phase d'études s'est terminée au printemps 2025 et a donné lieu à une réunion publique de présentation du projet le jeudi 24 avril. La prochaine étape est celle des travaux et débutera au mois de septembre 2025 (quelques travaux préparatoires doivent débuter dès l'été 2025), pour une quinzaine de mois environ (fin des travaux estimée pour décembre 2026).



La réalisation de ce chantier se fait en toute considération des conséquences pour les riverains, c'est pourquoi **les travaux seront effectués par tronçons en demie-chaussée :**

**Tronçon 1**  
rue des Chaises / Rue des Closiers

**Tronçon 2**  
rue des Closiers / Rue des Murlins

La circulation sera maintenue avec la mise en place d'un sens unique (Saint Jean de la Ruelle -> Orléans). Des déviations ponctuelles, en fonction des travaux et sur les créneaux horaires du chantier, seront opérées. La ligne 4 du bus sera déviée elle-aussi, avec un maintien de la desserte du quartier des Chaises et du collège Alice & Jean Pelletier. Le cheminement piéton sécurisé sera toujours possible pour tous les riverains.

Bien sûr, le passage des bennes de collecte des déchets sera maintenu et l'accès aux poubelles des riverains, de part et d'autre de la chaussée, sera permis grâce à des tôles de passage.

**Retrouvez les plans de circulation sur le site internet de la ville.**



## Save the date: nouvelle structure dédiée à la petite enfance

Le nouvel espace pour la petite enfance, qui accueillera la crèche du Coquelicot, la crèche familiale et le Relais Petite Enfance, sera inauguré le vendredi 19 septembre 2025, à 17h30.

## Un nouveau garage solidaire à Saint Jean de la Ruelle : Solidarauto 45 a besoin de vous !

À partir du 5 juin, un nouvel acteur de la solidarité s'installe sur notre commune : Solidarauto 45.



### Son objectif ?

Permettre aux personnes en situation de précarité d'accéder à un véhicule fiable et abordable, grâce à :

- la vente de voitures d'occasion à petit prix, révisées et garanties (sous réserve d'éligibilité)
- des réparations et entretiens à tarifs solidaires, réalisés par des professionnels

### Vous avez un véhicule que vous n'utilisez plus ? Donnez-le !

Même ancien ou en panne, votre voiture peut être utile. Grâce à vos dons, Solidarauto 45 peut :

- remettre en état et revendre des véhicules à des personnes en difficulté
- recycler les pièces pour proposer des réparations à moindre coût

D'autres services viendront bientôt compléter l'offre, toujours avec un même objectif : faciliter la mobilité des plus fragiles.

L'association est également à la recherche de bénévoles.

🏠 14 rue Bernard-Palissy - [www.solidarauto.org](http://www.solidarauto.org)

À vos agendas

## Le forum des associations est de retour

Le forum des associations se tiendra cette année le **samedi 6 septembre**, toujours au Parc des Dominicaines. L'occasion, également, d'accueillir nos nouveaux habitants !

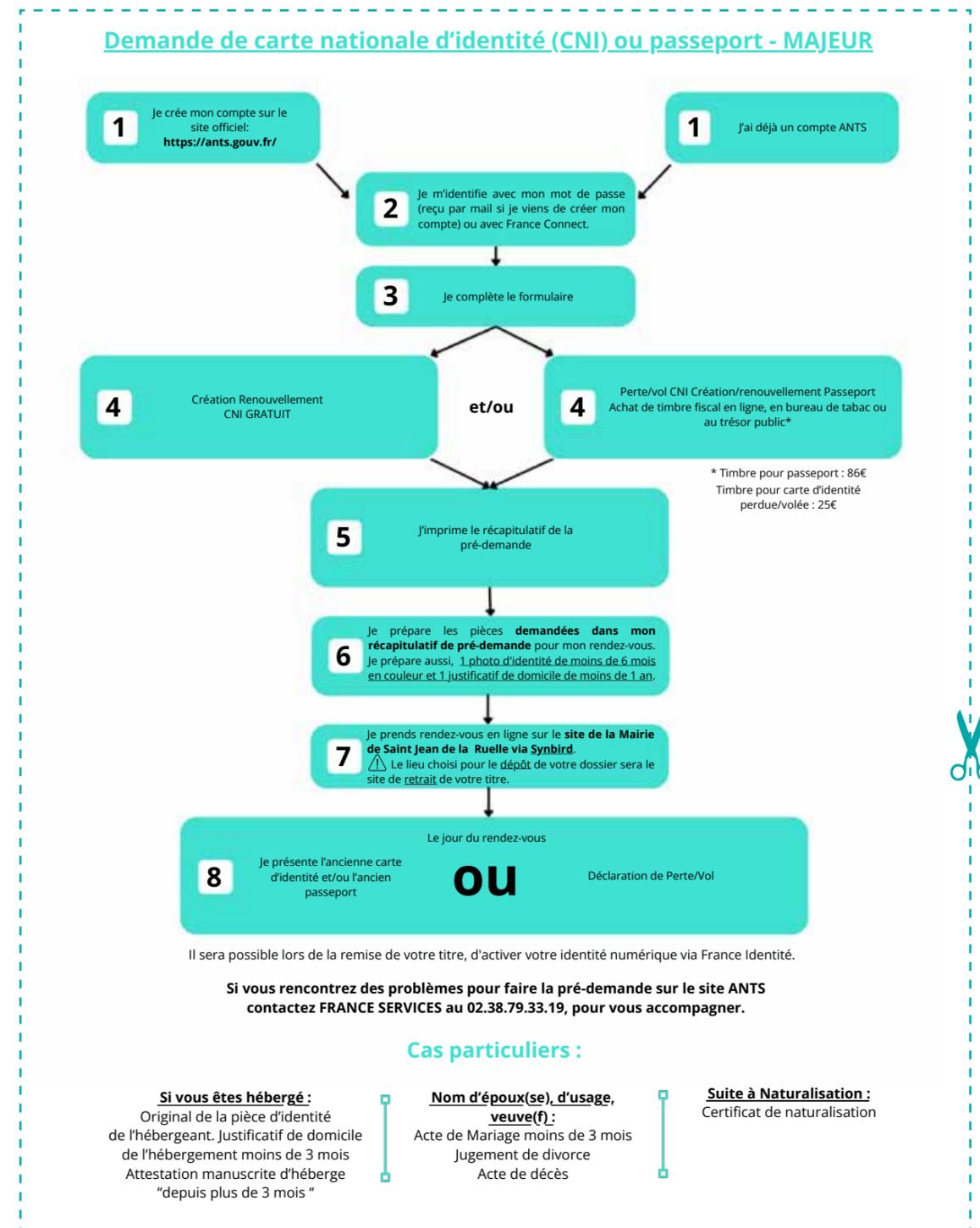
## Retrait-gonflement des argiles : recherche de maisons tests

Le Cerema (l'établissement public de référence en expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires) est à la recherche de maison individuelles tests non-sinistrées dans le cadre du projet d'étude SAFE RGA « Solutions innovantes d'Adaptation du bâti exposé à la sécheresse Face à l'Expansion du phénomène RGA ». La sélection des maisons identifiées se fera à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025. Plus d'informations sur notre site internet.



## Renouvellement du titre d'identité : gare aux arnaques !

Les sites frauduleux grouillent sur Internet. Nous vous rappelons de rester particulièrement vigilant.e : toute demande, qu'il s'agisse d'une création ou d'un renouvellement de titre d'identité, doit impérativement **passer par le site de l'ANTS et aucun autre**. Vous trouverez sur la page suivante un **logigramme détaillant la marche à suivre** (il est à découper, conservez-le !). Les services de la Ville restent à votre disposition pour vous accompagner et vous renseigner.



**Tribune libre de l'Opposition municipale. Le contenu implique la seule responsabilité de ses auteur.e.s.**

Les propos, publiés par M Alexandre Dupré, s'éloignent gravement du cadre fixé par le règlement intérieur du conseil municipal lequel stipule que « le contenu des textes présentés doit porter sur les réalisations et la gestion municipale » et qui « proscribit notamment tout contenu diffamatoire, injurieux ou mettant en cause l'intégrité d'un tiers ».

Les termes employés à notre rencontre sont inacceptables, accusations infondées de "soif de pouvoir", insinuations sur nos motivations personnelles, et attaques contre notre intégrité. Ces propos, dénués de tout fondement vérifiable, relèvent d'une volonté manifeste de nous discréditer publiquement, critique infondée et dégradante. Il porte atteinte à notre honneur, à notre réputation et au sérieux de notre engagement au service de l'intérêt général et constituent une violation manifeste des règles de décence et de responsabilité qui doivent encadrer la communication municipale.

Notre démarche concernant la situation de M Dupré repose exclusivement sur l'article L.2121-5 du Code général des collectivités territoriales, qui prévoit qu'un conseiller municipal absent de façon prolongée et sans excuse valable peut être déclaré démissionnaire par le tribunal administratif. Cette demande s'inscrit dans un cadre strictement éthique et démocratique, et non dans une logique d'intérêt personnel. L'accusation selon laquelle elle relèverait de motivations « égoïstes » est grave et totalement infondée.

Nous déplorons que M Dupré ait préféré l'invective à la discussion de fond. Dans un climat déjà tendu, marqué par des signalements graves demeurés sans réponse, ces attaques personnelles contribuent à dégrader encore davantage le débat démocratique local.

Nous appelons solennellement au respect des règles et à un retour à des échanges constructifs et responsables, à la hauteur des attentes des habitants de notre commune.

Contact : [abvsteoruellan@gmail.com](mailto:abvsteoruellan@gmail.com)  
Kadéjat DAHOU  
Claude HUYGHUES DES ETAGES

Texte non communiqué

Alexandre DUPRÉ  
[Adupre@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:Adupre@ville-saintjeandelaruelle.fr)

# Vie municipale

## La question des Stéoruellan.e.s

**“ Je peux installer une caméra sur ma maison ? Oui, mais... ”**

Les particuliers sont tout à fait en droit d'installer une caméra de surveillance sur leur maison, filmant l'extérieur. Toutefois, une vigilance est de mise pour respecter l'espace public et la vie privée d'autrui.

Comme l'explique très bien la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), vous avez le droit de filmer ce qui relève de l'intérieur de votre priorité : l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé... En revanche, **vous n'avez pas le droit de filmer la voie publique** – même pour garder un œil sur votre véhicule garé dans la rue par exemple. Votre caméra ne doit pas non plus filmer les propriétés privées alentours, comme le jardin d'un voisin.

Vous souhaitez approfondir le sujet ? Rendez-vous ici :  
[www.cnil.fr/fr/la-videosurveillance-videoprotection-chez-soi](http://www.cnil.fr/fr/la-videosurveillance-videoprotection-chez-soi)  
[www.cnil.fr/fr/la-videosurveillance-videoprotection-dans-les-immeubles-dhabitation](http://www.cnil.fr/fr/la-videosurveillance-videoprotection-dans-les-immeubles-dhabitation)



## Deux nouveaux restaurants à Saint Jean de la Ruelle

Pour le plus grand plaisir de nos papilles, deux nouveaux établissements ont ouvert leurs portes :



### Noodle

Spécialisé dans les nouilles et les plats traditionnels d'Asie.

Ouvert du mardi au samedi, de 11h à 14h et de 18h à 22h / Le dimanche de 18h à 22h.

54 rue Charles-Beauhaire  
02 34 32 53 53  
[noodleorleans.fr](http://noodleorleans.fr)

### L'Inattendu

Restaurant-caviste proposant une vaste sélection de plats et de vins.

Ouvert les lundis, mardis et samedis, de 9h à 19h / Les mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 21h.

50 rue de la Batardière - 02 59 16 32 21 - [l-inattendu.fr](http://l-inattendu.fr)



## Hommage à Lucien DENIAU



La Ville de Saint Jean de la Ruelle souhaite rendre hommage à Lucien DENIAU, décédé à l'âge de 79 ans. Lucien DENIAU a été élu de la Ville pendant plus de trente ans, de 1983 à 2014. Principalement Adjoint à l'Urbanisme, il a également été représentant de la Ville au SIVOM puis à la Communauté de Communes.

M. DENIAU a soutenu de nombreux grands projets, participant au développement de Saint Jean de la Ruelle. Parmi eux : le suivi de la réalisation du Pont de l'Europe, la construction de la passerelle reliant le Clos du Moine au quartier des Chaises, ou encore la mise en place de la deuxième ligne de tramway Est-Ouest.

Lucien DENIAU a également suivi la création de plusieurs lotissements, comme celui de la Vallée, du Clos du Moine ou encore du Clos de la Vaudière ; ainsi que la réalisation de la Maison de la Musique et de la Danse ou le Centre Aquatique tel que nous le connaissons actuellement.

L'aménagement de la tangentielle Ouest, avec le passage sous la rue Charles Beauhaire, constitue aussi un projet d'ampleur soutenu par M. DENIAU.

Nos pensées vont à sa famille et ses proches, auxquels nous présentons nos sincères condoléances.

## Bon à savoir

### Association Les Petits Frères des Pauvres : visites à domicile

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, Les Petits Frères des Pauvres se déplacent partout en France, offrant présence et soutien : discussions, jeux de société, promenades etc.

Vous souhaitez bénéficier de visites ? Ou devenir bénévole ? Rdv sur : [www.petitsfreresdespauvres.fr](http://www.petitsfreresdespauvres.fr) ou au 01 49 23 13 00

## Le portrait



## FARAH, ERICHELLE, ALESSIA, THÉO, TRISTAN ET VITOR, prix Coup de cœur de Science Factor

En septembre dernier, Farah, Erichelle, Alessia, Théo, Tristan et Vitor, élèves de 3<sup>e</sup> au collège André Malraux, s'inscrivent au concours Science Factor, encadrés par Justine, professeure de physique-chimie. Ce concours d'innovation citoyenne promeut l'égalité filles-garçons et initie les élèves à la démarche scientifique, en particulier les filles, encore trop peu nombreuses à choisir des options scientifiques au lycée.

**Les trinômes se constituent, l'un mené par Farah, l'autre par Alessia, pour construire des projets innovants à impact positif sur notre société.**

Farah, Erichelle et Vitor développent alors SAS (« Stop au sexisme »), une application qui sensibilise les jeunes collégiens aux différentes formes d'outrages sexistes et sexuels. Alessia, Théo et Tristan créent une plateforme d'accompagnement dédiée aux élèves allophones du dispositif UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants), afin de faciliter leur intégration scolaire.

Ni les élèves, ni leur professeure ne s'attendent à voir deux projets de leur établissement retenus pour la finale : « On n'y croyait pas ! » dit Farah, « J'étais heureux » confie Tristan.

Le 31 mars dernier, ils prennent la direction du Festival Science Infuze à Meudon pour présenter leurs projets. Leur travail convainc le jury, puisqu'ils décrochent chacun le prix « Coup de cœur » dans leur catégorie respective. « Pour moi, cela signifie que notre projet est incroyable et que l'on mérite la deuxième place », se réjouit Vitor, également élu au Conseils des Jeunes pour le Climat et les Solidarités.

Ils reviennent avec fierté sur cette « expérience extrêmement enrichissante », à travers laquelle ils ont « appris à collaborer tous ensemble ».

Une belle occasion de rappeler l'égalité entre les filles et les garçons.

Un grand bravo à nos jeunes scientifiques !

Retrouvez l'interview complète sur [www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)

## Nos entreprises stéoruellanes

La Ville de Saint Jean de la Ruelle regorge d'entreprises qui contribuent activement à l'économie locale et à l'amélioration de la qualité de vie des Stéoruellan.e.s. Ces industries créent de l'emploi, participent au rayonnement de notre territoire et soutiennent des initiatives sociales, sociétales et environnementales. Le Maire, Fabien RIVIÈRE DA SILVA, va régulièrement à leur rencontre.

### Brandt France

18, rue du 11 Octobre

Entreprise emblématique de l'électroménager, Brandt France conçoit, développe et fabrique intégralement ses produits en France. L'usine implantée à Saint Jean de la Ruelle, la plus grande des quatre sites du groupe, est spécialisée dans la production d'appareils de cuisson. Elle a d'ailleurs célébré ses cent ans en janvier !



350 salariés

### Thermor Groupe Atlantic

17, rue de la Croix-Fauchet

Fondée en 1931, l'usine Thermor s'implante à Saint Jean de la Ruelle en 1959 et devient une filiale du groupe Atlantic en 1987. Spécialiste des systèmes de chauffage d'air et d'eau, de sanitaire, de climatisation et de VMC, Thermor s'investit dans le développement d'une énergie propre et des appareils innovants et performants.



360 salariés



### Cogecem

172 bis, rue Paul-Doumer

Spécialisé dans la charpenterie, Cogecem propose la conception, la fabrication, l'installation, la réparation et l'entretien de charpentes, ossatures, bardages et terrasses en bois. Le mot d'ordre de Cogecem ? Durabilité et esthétique.



37 salariés

**i** L'entreprise a notamment réalisé la passerelle qui relie le nouveau quartier d'Alleville au quartier des Chaises.



### Shoen Distribution 45

3, rue de la Batardière

Schoen Distribution 45 est un distributeur-grossiste de boissons engagé dans l'économie circulaire et labellisé RSE. L'entreprise propose bières, vins, spiritueux, champagnes, boissons non alcoolisées et également cafés, destinés principalement aux professionnels du secteur CHR (Cafés, Hôtels, Restaurants).



23 salariés



## À voir / À faire à St Jean

### Vendredi 27 et samedi 28 juin

20h30 - L'Unisson

### Gala de danse des élèves du Conservatoire de la Ville

Place à la danse sur la scène de l'Unisson ! Les élèves des classes de classique vous emmènent dans un tourbillon chorégraphique intense et subtil.

Renseignements et inscription auprès de la Maison de la Musique et de la Danse (MMD) : 02 38 79 58 52.



### Vendredi 4 juillet

18h30 - Centre aquatique

### Le son des voiles

Montez à bord du bateau scène sur les pelouses du centre aquatique. Les vagues de la musique classique rencontrent celle de la musique électronique, la danse leur emboîtant le pas.

Entre spectacle vivant et art de rue, Le son des voiles questionne la différence, les mondes opposés et la découverte. Si on se reconnectait à soi, aux autres, au sensible, au non-humain ? Ce spectacle sera précédé de 3 jours de stages artistiques, de rencontres et d'ateliers pour allier apprentissage, pratique amateur et professionnelle.



Gratuit - À partir de 6 ans.

## Les Festivités des 13 & 14 juillet

### Samedi 13 juillet

Un beau programme vous attend à l'occasion de la Fête nationale, avec des nouveautés à Saint Jean de la Ruelle ! Soirée organisée en partenariat avec l'Amicale de la Fête et des Loisirs et l'Harmonie de La Chapelle Saint Mesmin.

#### Au programme, au Parc des Dominicaines

- De 19h à 21h** Animations gratuites, accompagnées d'un concert du groupe Prisme music au Kiosk. Présence de Food Truck.
- 21h** Aubade de l'Harmonie de la Chapelle Saint Mesmin.
- 21h30** Distribution des lampions.
- 22h** Départ de la retraite aux flambeaux depuis le Parc des Dominicaines en direction du Pont de l'Europe.
- 23h** Spectacle pyrotechnique au Pont de l'Europe.

### Dimanche 14 juillet

- 11h** Cérémonie commémorative Place Stéphane Hessel, suivie d'un vin d'honneur au Parc Manouchian.

### Lundi 18 juillet

18h - Parc des Dominicaines

### Rendez-vous au Kiosk !

Le Kiosk du parc des Dominicaines devient, le temps d'une douce soirée d'été, une guinguette éphémère : transats, musique, animations, jeux et autres joyeuses surprises vous attendent.

Restauration et buvette sur place - Tout public.



### Lancement de la saison culturelle 2025-2026 de l'Unisson le 3 octobre !

Après une pause estivale, l'Unisson ouvrira à nouveau ses portes le vendredi 3 octobre et vous donne rendez-vous pour une nouvelle année de découvertes et d'émotions.

Billetterie ouverte à partir du **1er septembre.**

# REGISTRE DES BÉNÉFICIAIRES DU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

(canicule, crise sanitaire, grand froid, inondation, etc.)

Le plan d'alerte et d'urgence vise à apporter rapidement soutien et assistance aux personnes les plus vulnérables. Le registre est ouvert pour vous venir en aide en cas de risques exceptionnels.

**Vous pouvez être inscrit.e si :**

Vous résidez à votre domicile.

Vous avez au moins 65 ans.

Vous avez plus de 60 ans et êtes reconnu.e inapte au travail.

Vous êtes majeur.e en situation de handicap.

Vous souhaitez vous inscrire ?

Obtenir de l'aide ou plus de renseignements ?

Contactez l'antenne C.L.I.C : 02 38 22 02 25 ou 06 61 84 73 89

Inscription valable du 1<sup>er</sup> juin 2025 au 31 mai 2026

